

MAIRIE LE PERCY

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 JUILLET 2015

L'an deux mille quinze, le 28 JUILLET à 20H30, le conseil municipal de la commune de LE PERCY, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur GONTARD Guillaume.

Présents :

Guillaume GONTARD, Sabine CAMPREDON, Jean Paul REYNAUD, Jean Marc TATIN, Agnès TREGRET, Claude BRONNER, Thibaud BECOURT, Thierry CHASSEVENT, Yves PERRIN

Absents excusés :

Nicolas GONTARD donnant pouvoir à Guillaume GONTARD
Laurent CLARET

Date de la convocation : 22 JUILLET 2015

Secrétaire de séance : Sabine CAMPREDON

-oOo-

MAISON « LULU »

APPEL D'OFFRES : AMENAGEMENT D'UN KIOSQUE ET AIRE DE JEUX

Lors de la dernière commission d'appel d'offres 4 lots ont été déclarés infructueux (Lots 1-2-3-5).

Monsieur le Maire rappelle qu'une nouvelle consultation a été lancée (MAPA) pour les travaux d'aménagement du kiosque et aire de jeux de la maison lulu.

La commission d'appel d'offres s'est réunie le mardi 28 juillet à 18h00. Classement des offres : 30% valeur technique – 30% planning – 40% prix.

LOT 1 : Maçonnerie (Estimation : 48 265,00€HT)

4 offres :

- Entreprise MICHELI pour un montant de 49 968,85€HT (TC : 8146,00€HT)
Note : 100
- Entreprise BAT MONT-AIGUILLE pour un montant de 61 477,10€HT
(TC : 5314,00€HT) – Note : 81,28
- Entreprise SATRA pour un montant de 80 639,80€HT (TC : 20780,00€HT)
Note : 61,97
- Entreprise LAGIER pour un montant de 66 904,50€HT (TC : 8380,00€HT)
Note : 96,76

La commission d'appel d'offres propose de retenir l'entreprise MICHELI 38930 LE PERCY.

LOT 2 : Charpente (Estimation : 12 400,00€HT)

1 offre :

- Entreprise MICHELI pour un montant de 18 199,80€HT - Note : 100
- L'entreprise « Les copeaux d'abord » a indiqué par courrier qu'elle ne pouvait pas répondre pour cause de restructuration.

La commission d'appel d'offres propose de retenir l'entreprise MICHELI 38930 LE PERCY.

LOT 3 : Serrurerie (Estimation : 5 000,00€HT)

4 offres :

- Entreprise MICHELI pour un montant de 6 048,00€HT (TC : 4720,00€HT)
Note : 64,48
- Entreprise GEROC pour un montant de 3 900,00€HT (TC : 2390,00€HT)
Note : 100
- Entreprise SMB pour un montant de 4 339,40€HT (TC : 1716,00€HT)
Note : 89,87
- Entreprise INTERFACE pour un montant de 4 377€HT (TC : 3030,00€HT)
Note : 89,10

La commission d'appel d'offres propose de retenir l'Entreprise GEROC 38400 saint Martin d'Hères.

LOT 5 : Electricité (Estimation : 6 000,00€HT)

1 offre :

- Entreprise DENIER pour un montant de 5 715,00€HT (TC : 2845,00€HT) –
Note : 100

La commission d'appel d'offres propose de retenir l'entreprise DENIER 38930 CLELLES.

A l'unanimité, le conseil municipal décide de valider les propositions de la commission d'appel d'offres et autorise Le Maire à signer les actes d'engagement et ordres de service de démarrage. La commune se réserve le droit de valider ou non la tranche conditionnelle dans les 6 mois :

LOT 1 : Entreprise Micheli 38930 Le Percy

LOT 2 : Entreprise Micheli 38930 Le Percy

LOT 3 : Entreprise GEROC 38400 saint Martin d'Hères.

LOT 4 : Entreprise ROCHE 38420 Murianette (déjà attribué)

LOT 5 : Entreprise DENIER 38930 Clelles

-oOo-

PROJET DE LA COLONIE DE FONTAINE (HABITAT PARTAGÉ, ACTIVITÉS,...) : INFORMATION

Une réunion a eu lieu (20 juillet) avec les porteurs de projet, les Habiles, pour confronter les exigences de chacun sur l'aménagement du site : document de la mairie validé au dernier conseil.

Les utilisateurs actuelles des locaux étaient également invités : La fabrique, Atelier pâtes fraîches, atelier jus de fruit.

Il a été convenu les points suivants :

- Avancer sur une étude de faisabilité notamment pour la partie logement : contact à prendre avec le CAUE, école d'architecture. Chiffrage et maquette financière à réaliser.
- Relancer Fontaine sur l'estimation des locaux : une étude structure des bâtiment a été réalisée.
- Organiser une réunion d'information en septembre sur ce projet avec les structures telles que : CDCT, Conseil Départemental (Maison du territoire),...
- Relancer Fontaine sur vente du terrain des jardins partagés.

-oOo-

INSTRUCTION DES PERMIS DE CONSTRUIRE : INFORMATION

L'instruction des Permis de Construire et Déclaration sont réalisés actuellement par la DDT. Ce service s'arrête en décembre 2015. L'instruction à partir de cette date reviendra donc aux communes.

Plusieurs solutions sont possibles :

- Instruction par la communauté de communes de la Matheysine : cout annuel 2,50€ par habitant et paiement à l'acte (120€ pour un PC)
- Instruction par la METRO (en attente informations)
- Instruction en interne.

Une décision sera prise dès que nous aurons l'ensemble des éléments.

-oOo-

REMPLACEMENT EMPLOYE COMMUNAL : INFORMATION

L'employé communal est en arrêt jusqu'en Novembre 2015 :

Une solution de remplacement a été trouvée avec Olivier Bahri qui assure quelques heures hebdomadaires de remplacement.

Une solution devra être trouvée pour l'accompagnement scolaire à la rentrée.

DIVERS :

- **Festival des Têtes en l'air :**

Sur le site de la colonie de Fontaine : le 04 et 05 septembre.

**PROCHAIN CONSEIL : JEUDI 24 SEPTEMBRE A 20H30 HEURES
(A CONFIRMER)**

L'ORDRE DU JOUR ETANT EPUISE, LA SEANCE EST LEVEE A 22H00 HEURES